

Communiqué en réponse à l'article du journal „l'Alsace“ du 16 novembre 2016  
Collectif Destocamine

En tant que membre du comité de suivi des travaux de déstockage , j'ai lu avec beaucoup d'attention l'article consacré à l'affaire Stocamine dans le journal " l'Alsace" d'aujourd'hui. (16 novembre 2016)

Le comité de suivi des travaux de déstockage de Stocamine a été créé officiellement au sein de la CSS ( commission de suivi de site) par le préfet du Haut-Rhin.

Ce comité composé du maire de Wittelsheim,du conseiller départemental du secteur,d'un représentant syndical,d'un représentant du personnel de Stocamine et d'un représentant associatif ,était chargé de suivre régulièrement l'avancé des travaux au fond de la mine pour en informer la CSS .

Ce comité s'est réuni une fois en 2 ans. La prochaine et vraisemblablement dernière réunion est prévue le 7 décembre prochain.

Suite à cet article extrêmement bien documenté ,je me pose la question : ce comité a-il encore son utilité et est-il vraiment nécessaire de le réunir ?

Ainsi donc „le déstockage est une course contre la montre“ car la mine se referme plus vite que prévue...

Tiens ,tiens, où sont passés les experts qui nous promettaient une stabilité de la mine sur 10000 ans (M.Steckdenfinger) , une convergence minime des galeries de l'ordre de quelques millimètres par an ( aujourd'hui ô surprise, il est 7 X plus important !)

Hé oui M. le liquidateur ,même pas gêné quand vous dites aujourd'hui "si le déstockage avait débuté il y 10 ans ,ç'aurait été une autre affaire."

Et si, lors de votre arrivée en 2007 ,vous vous étiez attelé à la tâche au lieu de tergiverser et d'affirmer avec morgue et suffisance que "l'enfouissement définitif était la solution la plus écologique."

Bien joué, vous avez presque atteint votre objectif !

Stocamine laissera définitivement un sentiment de frustration intense à toute la population d'un ex bassin potassique devenu immense poubelle chimique.

- Un projet bâti sur des mensonges ( création d'emplois, d'un pôle de recherches, réversibilité obligatoire du stockage au bout de 30 d'exploitation, incendie impossible...)
- Une gestion malhonnête de l'entreprise pendant ses trois années de fonctionnement.
- Une solution de fermeture écologiquement innacceptable,qui rencontre l'opposition de tous nos élus , des communes , de M2A ,du conseil départemental et du conseil régional.

Une chose est évidente aujourd'hui, ni Stocamine ni l'Etat n'ont jamais eu l'intention de respecter la règle de la réversibilité.

Elus et citoyens de ce territoire ont été trompés!

Et que dire de ceux qui nous succéderont ,à qui nous léguons en héritage 40000 tonnes de déchets empoisonnés qui pollueront la nappe phréatique, cette eau indispensable à la vie.

Ce que nous redoutions en 1991 est arrivé , notre sous sol a été transformé en une immense poubelle chimique !



**15 décembre 1991 devant Joseph-Else**